



Séance du 11 juillet 2023

**Nombre de membres en exercice : 27**

**Date de la convocation : 04/07/2023**

**Date d'affichage : 12/07/2023**

**L'an deux mille vingt-trois, et le onze juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire**

**Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints  
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – S. TETOT – P. PARISOT –  
G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER –  
B. GRANDJEAN – O. HOULLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET**

**Pouvoirs : M. D. RANOUX a donné pouvoir à R. KIFFER – M. S. LAMBERT a donné pouvoir à  
P. PARISOT – Q. COUVREUR a donné pouvoir à M.C. FAIVRE**

**Absents : Mme C. AMAROT HOUSSARD – Y. TESTON – P.E. PHEULPIN – M. BONNET**

**Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.**

**DCM 2023/07/55-7**

**Subvention sur projets 2023 - CAC**

Les membres de la Commission Sports et Loisirs, après étude du dossier, proposent d'attribuer une subvention de 62 € au CAC de Champagney :

Madame Béatrice PY ne participe pas au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité avec 21 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (Marta HEQUET) :

- ❖ VALIDE le versement de la subvention sur projet comme indiqué ci-dessus.
- ❖ PRECISE que les crédits sont inscrits au budget.
- ❖ DONNE pouvoir à Madame le Maire ou son représentant pour signer tout document relatif à ce dossier.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Marie-Claire FAIVRE

